

puisse profiter de sa compétence tant au niveau consultatif qu'au niveau de l'encadrement. Il devrait être possible de créer une division des capitaux spéculatifs de la Banque à l'aide de fonds fournis par le ministère de l'Expansion économique régionale. C'est une chose à examiner étant donné que la Banque dispose déjà d'agences régionales, d'une grande connaissance et expérience des affaires et de la consultation; en lui faisant jouer un rôle consultatif, on réduit les risques de conflits d'intérêts.

Il faut envisager de mettre un accent nouveau sur des programmes massifs d'infrastructure dans les régions stratégiques. Des aménagements d'infrastructure tels que routes, installations portuaires, etc., sont des actifs tangibles qui constituent des encouragements et des avantages permanents pour les investisseurs en puissance contrairement aux subventions qui sont assujetties aux caprices des changements de politique dont ce ministère constitue un exemple particulièrement frappant.

En résumé, il est toujours grandement nécessaire que le ministre informe le public de la portée des nouvelles politiques de son ministère. J'espère que nous n'aurons pas à attendre beaucoup plus longtemps une déclaration complète à ce sujet.

**M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord féliciter personnellement le député de Central Nova (M. MacKay) à qui reviendra la responsabilité de faire la critique de l'expansion économique régionale au nom de son parti à la Chambre des communes. Je suis évidemment très heureux de répondre à la question qu'il avait posée au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) le 11 janvier et qu'il a reprise avec plus de détail ce soir.

En fait, la question a trait à la publication de renseignements concernant les subventions d'encouragement du MEER aux entreprises ou compagnies privées qui ont été offertes mais qui ont été retirées par la suite. Dans sa réponse, le ministre a parlé brièvement de la difficulté de déterminer de façon précise par extrapolation les emplois qui pouvaient être créés quand les compagnies se voyaient offrir de l'aide. Il est certain qu'en rendant ces offres publiques, le ministre précise bien qu'il ne s'agit que d'offres. Les taux relatifs aux frais de premier établissement, les dépenses par emploi et autres statistiques relatives sont divulgués. Je crois que c'est un objectif désirable.

Monsieur l'Orateur, chaque offre est assujettie aux conditions prévues dans la loi sur les subventions au développement régional. C'est pourquoi il y a des cas où le requérant peut décider, pour des raisons à lui, de ne pas y donner suite. Mais, ce qui est encore plus important, il y a des cas où le ministre doit retirer une offre parce que la compagnie n'a pas respecté les conditions. C'est la mesure de protection de la bourse publique et c'est la raison pour laquelle on présente des rapports mensuels au Parlement qui renferment des statistiques sommaires sur le montant global des frais de premier établissement, les subventions et les emplois qu'auraient créés les offres qui ont été par la suite retirées et refusées.

Pour ce qui est de la politique de décentralisation annoncée par le ministre, qui n'était pas le sujet de la question soulevée par le député, je suis sûr que nous aurons l'occasion sous peu d'expliquer cette nouvelle politique. De plus, toujours au sujet de la nouvelle politique du ministère, je suis certain que nous aurons l'occasion de travailler en étroite collaboration avec d'autres députés

### L'ajournement

intéressés. Je suis également certain d'après la question qu'a posée le député de Central Nova qu'il s'intéresse aux programmes MEER. Nous nous y intéressons tous, comme le prouvent les questions et suggestions analogues à celles du député. Je suis certain que le programme MEER sera utile et que le ministère de l'Expansion économique régionale s'acquittera de sa tâche en aidant les endroits non développés de notre pays.

#### LE NORD CANADIEN—LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—L'EMPLOI DES AUTOCHTONES AUX TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT

**M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais parler brièvement du projet d'embauche dans le Nord qui concerne un groupe de manœuvres travaillant sous l'habile direction de Rudy Steiner près de Hay River. Ces gens défrichent l'emprise d'un tronçon de route entre Fort Simpson et Camsell Bend, soit une distance d'une cinquantaine de milles.

Il y a quelques semaines, je me suis demandé si le projet d'embauche n'allait pas se muer en projet de licenciement, car certains travailleurs étaient renvoyés. On m'a informé que beaucoup de travailleurs reviennent au travail, bien que pas nécessairement pour le projet Hire North. Ils ont travaillé surtout avec des outils manuels pour défricher 49 ou 50 milles d'emprise; ils étaient en avance de trois mois sur le calendrier des travaux et ils ont donc travaillé au point de se trouver sans travail. Les ouvriers affectés à ces travaux sont des autochtones du Nord qui étaient avec raison très fiers de leur travail.

● (2210)

Je suis convaincu qu'avec le temps, l'argent et le matériel voulus, les indigènes des Territoires du Nord-Ouest peuvent construire cette route de Fort Simpson à Tuktoyaktuk sur l'océan Arctique. Ils sont très fiers du travail déjà fait, travail effectué avec grand soin, parce qu'il s'agit d'un coin du pays qu'ils connaissent mieux que quiconque. Nombre d'entre eux connaissent bien la brousse; ils savent d'expérience comment s'y comporter pour survivre. J'aimerais qu'il soit bien clair que tous ceux qui travaillent au projet et moi-même savons fort bien qu'ils peuvent construire la route eux-mêmes, grâce à leur bon sens et leur expérience du Nord.

Monsieur l'Orateur, je serai très bref pour poser quelques questions très importantes au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Marchand). Qu'on me permette, toutefois de signaler qu'il me semble un peu ironique, sinon étrange, qu'un Métis de ce côté-ci de la Chambre pose une question à un Indien assis de l'autre côté.

Voici ma première question: A quel point du déblaiement de l'emprise permettra-t-on au programme d'embauche dans le Nord de poursuivre le travail? Pourrait-on transmettre ce renseignement le plus tôt possible à ceux qui sont chargés du programme?

Voici la seconde: De combien d'argent le programme disposera-t-il pour la formation? Pourrait-on transmettre le renseignement sans tarder aux directeurs du programme? Ce renseignement est de la plus haute importance car on devra transporter au chantier même le matériel qui servira au programme de formation et cela devra se faire pendant les mois d'hiver, quand le sol est gelé, pour des raisons très évidentes.